



BILAN DE MANDAT MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DU FINISTÈRE

2008 - 2011 - 2014

**FINISTÈRE À GAUCHE
FINISTÈRE POUR TOUS**

**DES SERVICES PUBLICS
POUR TOUTES ET TOUS**



AGIR POUR LA JEUNESSE P.5



**RÉPONDRE AUX BESOINS
DES FAMILLES P.7**



**ACCOMPAGNER LE « BIEN VIEILLIR »
EN FINISTÈRE P.8**



**S'ENGAGER POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP P.9**



**PERMETTRE L'ACCÈS À LA CULTURE
ET AU SPORT POUR TOUS P.10**



AGIR POUR LE LOGEMENT P.11

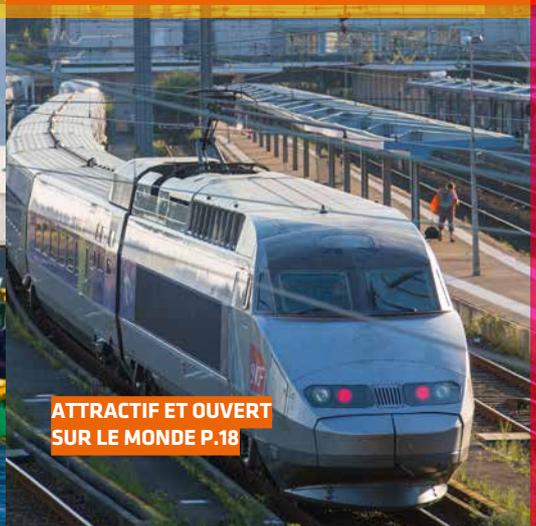
**UN DÉPARTEMENT
ATTRACTIF
ET ACCESSIBLE**



**ENGAGÉS POUR L'INSERTION
PROFESSIONNELLE P.13**



**ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES ACTEURS
DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION P.14**



**ATTRACTIF ET OUVERT
SUR LE MONDE P.18**

**DES CHOIX BUDGÉTAIRES
RÉALISTES ET SOLIDAIRES**



Encore et toujours solidaires

Le Finistère est un département magnifique !

Bien sûr par la diversité et la beauté de ses paysages, son patrimoine bâti, ses îles...
Encore plus par ses femmes et ses hommes, leur sens de la solidarité, leur capacité à agir, chanter ou danser ensemble, à se rassembler et à se mobiliser pour leur territoire.

Cette dynamique collective est précieuse, surtout en période de crise !

Depuis six ans, la Majorité départementale de gauche du Conseil général porte une vision ambitieuse pour notre département. Elle marque fortement sa solidarité au service de ceux qui en ont le plus besoin ; elle organise un égal accès à un service public de proximité ; elle donne aux collégiens les meilleures conditions de réussite. En développant les transports, en facilitant l'accès au logement, en aidant les communes à réaliser leurs équipements, en préservant la qualité de nos espaces naturels et en aidant à retrouver la qualité de l'eau, elle est attachée à aménager harmonieusement le territoire.

Elle apporte son appui continu aux filières économiques majeures du Finistère, l'agriculture et la pêche, à l'Enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation, comme aux infrastructures utiles au développement économique et à l'attractivité de notre territoire.

Nous sommes fiers de notre engagement au quotidien en faveur des Finistériens. Nous encourageons leurs initiatives, leur ouverture aux autres et au monde. Oui nous sommes, avec eux, encore et toujours solidaires.

Les 22 et 29 mars, je vous invite à poursuivre ensemble, déterminés pour le Finistère, encore et toujours solidaires.

Pierre MAILLE,
Président du Conseil général
du Finistère

Pierre Maille.

DES SERVICES PUBLICS POUR TOUTES ET TOUS

Favoriser l'autonomie et la qualité de vie pour tous, soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés liées à l'âge, à un handicap, agir pour le mieux-être des familles, répondre aux besoins des enfants, sont les objectifs que nous avons portés au Conseil général, en voulant rendre plus accessibles et efficaces les services publics.

réseau
-Bed
a plus loin !



Agir pour la Jeunesse

Les jeunes sont une chance et un atout pour l'avenir du département. Nous devons leur donner les moyens de leur réussite, de leur épanouissement scolaire, social et professionnel. Durant ce mandat, notre majorité départementale a renforcé sa présence à leurs côtés en leur assurant de bonnes conditions d'études dans les collèges, en soutenant leurs projets citoyens ou professionnels ou par la construction de lieux d'écoute qui leur sont dédiés.

Assurer de bonnes conditions d'enseignement aux collégiens

Le Conseil général est garant du cadre de vie des 44 000 collégiens finistériens. **Aujourd'hui, 90 % des collèges sont accessibles à tous les élèves en situation de handicap.** D'ici la fin de l'année 2015, les derniers travaux seront engagés pour atteindre **l'accessibilité totale des 63 collèges publics.**

Le Conseil général est aussi présent dans le quotidien des élèves. Pour **moderniser ou rénover les locaux, nous investissons 25 M€ chaque année.** De plus, le transport scolaire, la restauration, la qualité des équipements sont régulièrement améliorés pour accompagner les collégiens tout au long de leurs études.

Nous avons, durant ces 6 années, renforcé la qualité du réseau de transport scolaire. Le Conseil général prend en charge plus de **85 % du coût de ce service**, soit 1010 € par élève et par an. Chaque jour, près de **21800 élèves sont transportés via le réseau Penn-Ar-Bed.** Nous recherchons continuellement à améliorer la qualité des repas en préservant un coût abordable pour les familles. Nous favorisons les circuits-courts et les produits issus de l'agriculture biologique et durable. **3,3 millions de repas sont servis chaque année** pour un coût moyen par repas restant à la charge des familles de **2,93 € seulement.**

Notre volonté de modernisation des collèges s'est aussi traduite par la création du « **collège numérique** ». Depuis 2007, les 63 collèges publics sont dotés d'un réseau informatique global. Cet investissement de **7 M€** a été accompagné par la mise à disposition des élèves et des équipes enseignantes de **6 000 ordinateurs et de 200 tableaux numériques.**



6 000
ordinateurs
et 200 tableaux
numériques mis à
disposition des élèves



90 %
des collèges
déjà accessibles aux
personnes en situation
de handicap

25 M€
d'investissement
par an
pour moderniser
les collèges

Nous avons également soutenu financièrement les **48 collèges privés et les 2 établissements Diwan** à hauteur de **10 M€** chaque année.

Enfin, nous accompagnons aussi les initiatives pédagogiques des collèges dans les domaines culturels, sportifs ou de la citoyenneté. La création d'**Agenda 21 des collèges en faveur du développement durable, les jumelages, les cours d'initiation au cinéma et le dispositif « Collège et territoire »** sont autant d'exemples d'actions éducatives innovantes développées aujourd'hui, pour permettre **l'ouverture au monde des collégiens.**



459

aides au
permis de
conduire
durant le mandat



100

emplois d'avenir
sous contrat au Conseil
général à la fin 2014

Accompagner les jeunes

Notre soutien à la jeunesse se traduit d'abord par l'accompagnement aux **initiatives des jeunes collégiens, lycéens ou étudiants, porteurs d'un projet citoyen ou associatif**. Près d'une trentaine de projets est soutenue chaque année par le biais du **Fonds d'Aide à l'Initiative des Jeunes**. Ce travail est enrichi grâce à une étroite collaboration avec les **Fédérations d'Éducation Populaire du Finistère, les Bureaux d'Information Jeunesse, les Missions Locales et l'ensemble des réseaux associatifs de la jeunesse**. Ce sont des acteurs majeurs de l'animation du territoire que nous accompagnons financièrement chaque année.

À travers la mise en place de plusieurs lieux comme les **Maisons des Adolescents et les Points d'Accueil Ecoute Jeunes**, nous offrons aux jeunes finistériens en situation de mal-être, voire de grande souffrance, ainsi qu'à leurs parents, des lieux d'échange et de conseils.

Nous avons aussi **approfondi notre soutien aux jeunes issus de la protection de l'enfance**. Le **Contrat Jeune Majeur** permet ainsi aux jeunes âgés de 18 à 21 ans de bénéficier d'un soutien financier, éducatif et social. Récemment deux nouveaux dispositifs, **le parrainage et les bourses d'études**, ont été créés à destination des jeunes de plus de 21 ans. Grâce à ces dispositifs, ils peuvent aujourd'hui poursuivre des études longues ou simplement bénéficier de l'expérience et de l'aide de bénévoles au quotidien.

Notre action est également orientée vers **l'aide à l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes** qui comptent parmi les publics les plus sensibles à la situation économique actuelle. **Nous devons leur donner l'opportunité de se construire, de s'épanouir et de se réaliser professionnellement**.

Nous soutenons ainsi les **Missions locales** devenues, pour les jeunes de 16 à 25 ans, la porte d'entrée de leur accompagnement social et professionnel. 14 000 jeunes sont suivis annuellement dans leur parcours par les Missions locales. Ce sont elles qui mettent en place la « **Garantie jeunes** », dispositif qui accompagne 1000 jeunes Finistériens, peu qualifiés, dans leur parcours d'insertion.

Avec le dispositif Avenir jeunes 29, nous aidons directement, au cas par cas, des jeunes finistériens. Plus de 2400 jeunes ont été aidés grâce à ce dispositif et à titre d'exemple, cela représente **450 apprentis conducteurs soutenus pour le passage du permis de conduire**.

Notre majorité départementale s'est aussi mobilisée en faveur **des emplois d'avenir**. 100 jeunes exercent un métier dans la collectivité et bénéficient de formations pour développer des compétences et acquérir l'expérience nécessaire à leur réussite professionnelle.

+ de **2400**
jeunes soutenus dans leur
projet grâce au fonds
Avenir jeunes 29

14 000
jeunes ont été
accompagnés par les
missions locales
en 2013

Répondre aux besoins des familles

L'évolution de la société et des modes de vie des familles nécessite la mise en place de politiques actives et adaptées à la diversité des besoins des familles et des enfants.

Soutenir les familles

Le Conseil général est un acteur majeur en faveur du soutien aux familles. Nos engagements, au cœur du 4^e schéma **Enfance, Famille, Jeunesse**, se traduisent par la mise en place de politiques de prévention, de protection, d'éducation et de soutien à la parentalité.

Permettre aux familles de trouver le mode d'accueil de leur choix pour leurs enfants est un enjeu fort de qualité de vie. Collectifs ou familiaux, nous favorisons le développement de modes d'accueil diversifiés. Le Finistère compte aujourd'hui près de **3 250 places en structures d'accueil**. En 2014, nous avons consacré près de **3 M€** pour la construction de nouveaux lieux d'accueil de la petite enfance. Nous soutenons aussi la formation des **6 350 assistantes maternelles du Finistère** pour renforcer la qualité de l'accueil des enfants.

Le Conseil général est présent auprès des familles et notamment celles qui éprouvent des difficultés au quotidien. L'objectif est de prévenir le plus en amont possible les risques de mise en danger de l'enfant tout en assurant **l'équilibre entre les droits de l'enfant et l'autorité parentale, la prévention et la protection de l'enfant**. Créé en 2008, **l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Finistère** est un outil important, donnant une vision partagée par les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine si particulier. Il permet d'adapter, en fonction des observations, les politiques publiques déployées à l'échelle départementale.

Nous avons renforcé les **Centres de Planification et d'Education Familiale qui sont des lieux d'information, de ressources et de soutien auprès des jeunes couples et des familles**. Tous les sujets peuvent y être abordés sans tabou : s'informer sur la sexualité, la contraception, l'IVG, parler de toute forme de violence (conjugale, sexuelle...). **Ces centres sont aux côtés des familles les plus en difficultés** et, au travers de mesures d'aide éducative, ils œuvrent pour éviter en amont le placement des enfants.



100 M€
consacrés en 2014 aux
**politiques
Enfance, Famille
et Petite Enfance**

27 M€
par an pour les
associations habilitées
pour l'accueil de
**l'enfance
en danger**



Assurer la protection de l'enfance en danger

Quand les mesures de prévention sont insuffisantes, les services du Conseil général font le choix du placement pour assurer la sécurité de l'enfant.

Le nombre d'enfants confiés au Conseil général s'est stabilisé au cours du mandat à 1900 enfants. **Nous avons fait le choix de privilégier l'accueil familial** pour l'équilibre de l'enfant. Dans le Finistère, **70 % des jeunes confiés** à l'aide sociale à l'enfance sont accueillis par les **760 assistants familiaux** du Conseil général. L'accueil en établissement collectif (foyers, petits collectifs, structures associatives habilitées) est la seconde solution pour la prise en charge des jeunes confiés. Afin de permettre à ses partenaires de mener à bien leur mission, le Conseil général les soutient pour plus de **27 M€ par an pour 6 ans**.



Construire une offre équilibrée en établissement

Si le choix premier des Finistériens est la vie à domicile, des circonstances particulières, ou l'inadaptation du logement, peuvent aboutir à une entrée en établissement. Le Conseil général apporte une solution d'accueil répondant aux attentes des personnes âgées et de leur famille. **Aujourd'hui, plus de 13 000 places sont réparties sur l'ensemble du département.** Le 3^e schéma en faveur des personnes âgées a permis le **financement de 516 nouvelles places pour renforcer l'offre d'accueil.**

Les personnes âgées sont **parfois démunies pour financer leurs frais d'hébergement.** Le Conseil général, garant de la solidarité, prend alors le relais **par l'Aide Sociale et avance ces frais d'hébergement.**

Nous souhaitons ainsi être présents sur tous les aspects de la perte d'autonomie ainsi que le montre la **« charte de la bientraitance »**, signée au cours du mandat, ou encore l'offre de **logements alternatifs et transitoires entre domicile et maison de retraite.**

Favoriser le « bien vieillir » en Finistère

L'allongement de l'espérance de vie est une chance, c'est également un défi. Le Conseil général est en première ligne pour répondre aux besoins croissants des familles et nous construisons toutes nos solutions avec les usagers et les associations pour répondre à leurs besoins.

Assurer la qualité de la vie à domicile

Notre action est orientée vers le maintien des personnes âgées à domicile. Indéniablement, l'implantation de **Centres Locaux d'Information de Coordination (CLIC)** sur le territoire, permet d'apporter une écoute et des réponses sûres et fiables aux Finistériens. Ces structures viennent en aide aux personnes âgées et aux familles pour les conseiller, les orienter, les soutenir au quotidien et nous avons contribué à leur développement au cours de ce mandat.

La situation des aidants est aussi une préoccupation croissante. La nécessité d'un appui pour les soulager et favoriser ainsi l'accompagnement à domicile **mobilise les agents des CLIC** qui proposent des formations et un soutien pour mener à bien les démarches administratives.

Nous avons mis progressivement en place un **nouveau système de versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** directement auprès des services d'aide à domicile sur présentation de factures, à la manière du tiers payant, afin de **faciliter la vie des familles.**

Afin de favoriser la vie à domicile, nous avons aussi développé des services d'aide à la personne, des dispositifs pour l'adaptation des logements ou la simplification des démarches administratives. Tous les ans, le Conseil général investit **plus de 50 millions d'euros** en ce sens. A titre d'exemple, nous soutenons les associations et les services d'aide à domicile et participons financièrement, chaque année, à la réalisation de **3 millions d'heures de travail d'aide à domicile.**

Le Conseil général développe aussi des modes d'accueil alternatifs comme les **242 places d'accueil à la journée** réparties sur l'ensemble du territoire pour permettre le **repos des aidants.**



S'engager pour les personnes en situation de handicap

Permettre et favoriser l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap a été un des fils conducteurs de notre action politique. Le 4^e schéma départemental «Vivre ensemble» traduit cet engagement. Ce plan d'action est issu d'un travail de concertation avec tous les acteurs du secteur (associations, établissements, Etat). C'est le socle politique de notre action.

Favoriser l'inclusion dans la vie sociale

C'est par le financement de la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**, l'action quotidienne de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** et notre **action concertée avec les communes**, que nous nous attachons à rendre accessible l'ensemble des champs de la vie sociale aux personnes en situation de handicap (accès à l'emploi, aux services publics, à la culture et au sport...).



Offrir des modes d'accueil adaptés

La complexité des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, les choix et les projets de chacun nécessitent **une pluralité de propositions d'accompagnement, à domicile ou en établissement.**

En promouvant l'accès à des **réponses de proximité**, en soutenant l'émergence d'une offre **de logements autonomes**, le Conseil général agit au plus près des familles pour répondre à la **diversité des demandes et des situations.**

Nous avons ainsi renforcé le nombre de **places d'accueil au sein des établissements.** Aujourd'hui, le Finistère **compte plus de 4 600 places.** Ces dernières années, nous avons décidé de créer **385 places nouvelles**, signe de notre volonté politique forte d'apporter des solutions aux personnes en attente de places. Par ailleurs, **la liste unique de demande d'entrée** en établissement, proposée par le Conseil général, est une expérience novatrice en France. Elle facilite l'information sur les places disponibles. A cette volonté de simplification pour les familles s'ajoute un dispositif particulier, la **« plateforme parcours »**, qui traite les **situations d'urgence** en concertation avec l'Etat et les établissements.

Pour les personnes qui préfèrent un cadre familial, d'autres types de réponses ont été renforcés à l'instar des **136 accueillants familiaux** pour les personnes âgées et handicapées que compte le Finistère.

Une capacité
d'accueil de
4 607
places
en 2014
contre 3316 en 2008

97 M€
pour l'accueil
des personnes
handicapées
en 2014

permettre l'accès à la culture et au sport pour tous

Nous sommes particulièrement attentifs au développement d'une **offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire** et portons nos efforts pour **ouvrir le sport et la culture** aux personnes qui y ont difficilement accès dans un **souci d'égalité entre les citoyens**.

Assurer l'accès à la culture

Nous favorisons l'accès à la lecture et aux livres pour le plus grand nombre. **Le Plan de Lecture Publique** conduit par la **Bibliothèque Départementale du Finistère** est l'un des maillons essentiels de notre démarche. Aujourd'hui 92 % des communes finistériennes possèdent une bibliothèque et un Finistérien sur cinq est abonné à



92 %
des communes possèdent une bibliothèque au terme du Plan de Lecture Publique.

Nous les soutenons dans le renforcement de leurs fonds documentaires.

27
sites et musées accessibles à faible prix grâce au Passeport Culturel

72
cercles et bagadoù accompagnés en 2014

une bibliothèque inscrite au sein du réseau départemental. Nous sommes aux côtés des communes dans leurs projets de création ou de rénovation de bibliothèque et nous soutenons la formation des personnels comme le renforcement des fonds documentaires. 2014 a aussi été une année importante avec **l'inauguration de deux antennes de la Bibliothèque départementale** : à Saint-Divy pour couvrir le Pays de Brest et Sainte-Sève pour le Pays de Morlaix. Ces deux équipements représentent un **investissement de 7 M€** et la prochaine réalisation, courant 2015, de **l'antenne de Plonévez Du Faou pour le centre Finistère** viendra compléter le dispositif départemental.

Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques élaboré avec « **Musiques et Danses en Finistère** » permet d'accompagner les associations, les communes et les professionnels pour rendre plus accessibles ces pratiques culturelles. Aujourd'hui, ce sont près de **15 000 jeunes Finistériens** qui suivent les **enseignements des écoles de musiques** associatives, communales ou intercommunales.

Enfin, pour assurer l'égalité des citoyens devant l'accès aux équipements culturels, **le Conseil général accompagne les projets portés par les collectivités locales** (bibliothèques, salles de spectacles, écoles de musique...) pour mailler le territoire de lieux culturels de proximité.

Nous portons aussi un effort constant pour préserver et mettre en valeur la richesse du patrimoine finistérien, pour le rendre accessible au plus grand nombre. Le Département est propriétaire de plusieurs lieux d'exception **préservés et ouverts au public**, comme le **Musée départemental breton, l'Abbaye de Daoulas ou le Domaine de Trévarez**.

Le « **Passeport culturel en Finistère** » permet à chacun de **bénéficier de tarifs d'entrée attractifs dans les 27 lieux patrimoniaux** finistériens, qui témoigne de la richesse de notre patrimoine. Chaque année, plus de **650 000 visiteurs** y sont accueillis.

Le Finistère est riche d'une culture bretonne vivace. Le département **compte plus de la moitié des 206 000 locuteurs recensés en Bretagne**. Nous avons accompagné et encouragé les initiatives pour la transmission de la langue bretonne. Nous avons aussi soutenu **l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB)**, ou encore **la formation des enseignants en école primaire**.



Soutenir le sport pour tous

Notre engagement pour le sport s'est poursuivi durant ces six années pour un maillage cohérent du Finistère en clubs, équipements et manifestations sportives. Les communes sont ainsi soutenues pour réaliser des équipements sportifs de proximité. Mais nous sommes aussi présents aux côtés des associations, bénévoles et fédérations sportives qui font vivre le sport en Finistère.

Nous avons amplifié notre partenariat avec les **Comités Sportifs Départementaux**, notamment par la réalisation de la **Maison Départementale des Sports qui abrite le Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère**. Inaugurée en 2010, elle permet de mieux prendre en compte l'évolution du **monde associatif et son rôle majeur dans la vie sociale**. Notre soutien auprès des sportifs et des acteurs de l'animation associative se traduit par **l'accompagnement à la formation des bénévoles, des encadrants ou par le financement de manifestations sportives**. En 2013, le Conseil général a consacré un budget de **2,3M€** à l'animation de la vie sportive.

Nous accompagnons aussi financièrement les réalisations des communes et intercommunalités. Pour la seule année 2013, **38 projets d'équipements sportifs** répondant aux besoins spécifiques des territoires et de leurs habitants ont été subventionnés par le Conseil général à hauteur de **7,9 M€**.



550
manifestations
sportives
soutenues
durant le mandat



En 2013
4 M€
d'aides aux
ménages démunis
(impayés d'énergie,
accès au logement...).

Agir pour le logement

Nous nous sommes fortement engagés pour favoriser l'accès au logement, particulièrement pour les **ménages les plus modestes**. Nous cherchons ainsi à **promouvoir la mixité urbaine, sociale et intergénérationnelle**. Dans ce but, nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs de l'habitat, publics et privés, comme les bailleurs ou les collectivités.

Entre 2008 et 2010, nous avons maintenu un rythme important d'investissement. Cela s'est traduit par des **aides à la pierre**, à destination des bailleurs et des collectivités, permettant la création de **600 logements locatifs sociaux publics** et de **100 logements locatifs privés** par an. Un effort important a aussi été porté vers la rénovation de l'habitat : **1200 propriétaires aux ressources modestes** ont bénéficié chaque année d'aides à la **rénovation énergétique** ou à l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie**.

Nous intervenons auprès de ménages en difficulté pour leur permettre **l'accès ou le maintien durable dans le logement** en leur apportant des aides et des garanties financières. Ainsi, face à une précarité croissante, nous avons choisi de mobiliser plus fortement ces dernières années le **Fonds de Solidarité pour le Logement** pour répondre aux impayés d'énergie ou faciliter l'accès au logement. **C'est un effort de solidarité indispensable.**



UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF ET ACCESSIBLE

Notre engagement pour le Finistère est double. Nos missions de cohésion sociale sont essentielles pour favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Mais notre objectif est également d'être présents aux côtés des entreprises et de bâtir des infrastructures solides. C'est ainsi que nous construisons un territoire ouvert sur le monde, attractif et accessible.

Engagés pour l'insertion professionnelle

En Finistère, la priorité est résolument donnée à l'insertion par l'emploi durable. Cette volonté politique forte se traduit par une mise en cohérence de l'action de tous les acteurs : élus, entreprises, associations spécialisées, décideurs économiques et responsables consulaires... La mobilisation est permanente et totale. Elle se traduit par une somme d'initiatives, d'efforts, d'engagements, de méthodes innovantes.

Agir contre l'exclusion

Convaincus qu'il n'existe pas d'insertion sans emploi durable, nous construisons avec les personnes éloignées de l'emploi un **parcours d'insertion individualisé** grâce à un accompagnement ciblé, tant social que professionnel.

Le Conseil général pilote un **Pacte Territorial pour l'Insertion** afin de coordonner avec l'Etat, Pôle Emploi et le Conseil régional, les actions en faveur de l'insertion, de la formation et de l'emploi. Ce Pacte est décliné dans chaque pays (Brest, Cornouaille, Morlaix, Centre Ouest Bretagne) pour répondre aux réalités de chaque territoire.

En complément du versement du **Revenu de Solidarité Active (RSA)**, nous construisons avec le bénéficiaire un **parcours d'insertion individualisé**, adapté à ses besoins.

Le premier objectif consiste à lever les freins à l'insertion tels que les difficultés d'accès au logement, aux soins ou les problèmes de mobilité par des aides directes (permis de conduire, hébergement lors de formation, garde d'enfants...). Par exemple, en 2014, **436 000 euros** ont été versés aux **centrales de mobilités** qui mettent des véhicules à disposition des personnes en insertion qui, par manque de moyen de déplacement, ne pourraient répondre aux offres d'emplois ni se rendre sur leur lieu de travail.

Se former et renforcer ses compétences est souvent indispensable pour retrouver un emploi. Le Conseil général est aux côtés des principaux acteurs de la **formation professionnelle** que sont la Région Bretagne et Pôle Emploi pour répondre aux besoins en formations des personnes en recherche d'emploi.

Le Conseil général soutient aussi l'offre d'insertion globale construite par nos nombreux partenaires (Etat, Région, associations et structures d'insertion). Ainsi, par le financement **des chantiers et des entreprises d'insertion**, ce sont plus de **1100 personnes par an qui bénéficient de contrats aidés**. Ces contrats permettent souvent, par le travail, de redonner confiance à des personnes éloignées de l'emploi.



97 000
heures de travail

activées par la mise en place des clauses d'insertion dans la commande publique

458
personnes accompagnées

dans la création d'entreprises en 2013



Mobiliser tous les acteurs de l'insertion

Depuis 2006 nous organisons des **Forums de l'Insertion** qui permettent de sensibiliser et mobiliser les acteurs publics et les acteurs économiques sur différentes thématiques comme l'égalité homme/femme au travail ou l'insertion des personnes en situation de handicap.

En encourageant le recours aux **clauses d'insertion dans la commande publique**, le Conseil général enclenche une dynamique départementale au service des publics éloignés de l'emploi. En 2014, **25 structures et collectivités ont activé** des clauses d'insertion dans leurs marchés publics pour **97 000 heures de travail** permettant à **273 personnes de retrouver un emploi**. Plusieurs chantiers emblématiques, notamment le Pont de Térénez ou le Tramway de Brest, portent le témoignage de cet engagement collectif.

Afin de favoriser le lien entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi, nous avons mis en place des « **équipes-emploi** » présentes sur l'ensemble du département. Elles proposent un service de proximité qui va de l'analyse du besoin en entreprise à l'intégration du salarié. Ces équipes sillonnent les routes pour **faire le lien entre les entreprises et les finistériens en recherche d'emploi**.

Le Conseil général soutient aussi la démarche des **Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)** qui donnent leur chance à des personnes peu qualifiées de se former sur le terrain dans les domaines du BTP ou de l'industrie.

86 M€
versés aux
bénéficiaires
du RSA
en 2014

435 places
dans les 37
chantiers
d'insertion
pour un soutien financier
de 1,5 M€ en 2013

10 M€
déployés au profit de
l'insertion
par l'activité
économique
par le Fonds Social Européen
durant le mandat

Engagés aux côtés des acteurs de l'économie et de l'innovation

Le Conseil général travaille plus que jamais pour renforcer l'attractivité du Finistère et soutenir son tissu économique. Nos industries productrices sont des atouts majeurs. Nous accompagnons la mutation économique des filières de la pêche et de l'agriculture car nous sommes et devons rester une terre de production.

Economie de la mer, de l'agroalimentaire ou technologies de pointe : notre département est riche de filières nouvelles innovantes, créatives et connectées au monde de la recherche.



104
jeunes
agriculteurs
ont reçu des aides
à l'installation
chaque année

6 323
porteurs de
projets
de création d'entreprises
accompagnés en 2012

Soutenir et valoriser le tissu économique finistérien

Au quotidien, **le Conseil général, associé au Conseil régional, est actif pour soutenir, moderniser et valoriser l'ensemble du tissu économique finistérien.**

Renforcer les filières agricoles et agro-alimentaires

Le Finistère et la Bretagne restent des économies de production, gages de l'équilibre social du territoire et créatrices de valeur ajoutée par le travail de ses hommes et de ses femmes. Si certaines entreprises ont connu de réelles difficultés, ce secteur possède les capacités de son rebond. Il est riche d'**entrepreneurs compétents**, d'un **tissu industriel performant**.

Nous déployons de nombreux dispositifs pour soutenir l'agriculture et **favorisons une évolution des méthodes de production et des pratiques plus durables.** Les circuits-courts, la consommation de produits locaux, la transformation directe de la production à la ferme sont autant d'objectifs soutenus par le Conseil général. En parallèle,

de nombreux travaux d'investissement dans les établissements d'enseignement agricole sont réalisés pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions car ce sont eux qui représentent l'avenir de la filière.

Nous soutenons aussi l'installation de jeunes agriculteurs. Chaque année, **une centaine d'exploitants agricoles** est accompagnée par le Conseil général. De nombreuses aides soutiennent la diversification des productions, la mise en place de mesures agro-environnementales, la production d'énergie sur l'exploitation agricole...

Premier département français en surface de légumes biologiques, le Département accompagne aussi les associations et groupements de producteurs les plus en pointe dans le domaine du bio à l'instar de la **Maison de l'Agriculture Biologique (MAB)** ou du **Groupe des Agriculteurs Biologiques (GAB29)**.

La sécurité et la bonne qualité des aliments, la transparence dans les méthodes de fabrication sont autant de leviers de développement de cette filière. Nous accompagnons cette démarche vers **l'excellence alimentaire**, grâce à notre laboratoire **LABOCEA**, né de la volonté du Conseil général de **mieux répondre aux enjeux de santé alimentaire publique.**

Soutenir la filière pêche et aquaculture

La filière pêche et aquaculture est une **composante essentielle de l'économie finistérienne**. Nous accompagnons les mutations en cours, misant tout à la fois sur **la modernisation des infrastructures portuaires et l'innovation technologique dans la production et la transformation des produits de la mer**. Nous intervenons directement auprès des professionnels, marins-pêcheurs et mareyeurs en soutenant la modernisation de la flotte de pêche et en accompagnant l'installation de jeunes pêcheurs. En 2013, nous avons soutenu **142 jeunes professionnels de la pêche**.

Le Conseil général est aussi propriétaire de 15 des principaux ports du Finistère. Notre but est de permettre à l'activité économique de se déployer dans chacun des ports. Nous y avons déjà investi plusieurs dizaines de millions d'euros (Roscoff, Concarneau ou Le Guilvinec) pour moderniser les criées ou rénover les pontons afin de faciliter le travail des professionnels.

Une étude stratégique sur les ports départementaux est lancée. Son but est de construire un **plan de développement pour préparer l'avenir** des ports de commerce, de plaisance et de pêche du Finistère.



337
entreprises de
la filière pêche
aidées pour moderniser
leurs équipements
de 2011 à 2013

Accompagner les entreprises

Notre politique en faveur du développement économique comprend aussi un accompagnement direct aux entreprises. **Plus de 2,7M€** ont été orientés au budget 2014 pour soutenir leur **modernisation, leur implantation à l'international ou leur reprise**.

En 2010, le Conseil général s'est doté d'un **fonds d'urgence pour les entreprises en difficulté**. Ce fonds d'aide spécifique permet de réagir et soutenir les entreprises comme leurs salariés lorsque des difficultés se présentent. Il vient compléter le travail de l'Etat ou du Conseil régional dans le soutien aux entreprises. **En 2014, ce sont plus de 6 M€ qui ont été versés**.



S'appuyer sur nos atouts scientifiques et technologiques

Nos territoires fourmillent de **chercheurs et d'entreprises innovantes**. Les biotechnologies, l'industrie de la mer, les sciences médicales de pointe, les technologies marines, l'industrie de l'aéronautique et de la défense, du textile, de l'automobile... sont autant de filières innovantes bien implantées en Finistère.

L'Université de Bretagne Occidentale, les grandes écoles et les établissements d'enseignement supérieur de renom, tout comme les centres de recherches, contribuent au renforcement des pôles de compétitivité finistériens et au développement d'une économie de la connaissance, partie prenante de l'économie de demain. Aujourd'hui, le Finistère accueille **plus de 1500 chercheurs et ingénieurs dans les établissements publics de recherche**. C'est le rapprochement du monde de l'entreprise avec celui de l'enseignement supérieur et de la recherche qui permet le renforcement de ces filières innovantes.

C'est pourquoi nous avons engagé près de 12 M€ durant le mandat pour favoriser l'ancrage et le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Finistère.

Le Conseil général est aussi partie prenante du projet **d'Université Européenne de Bretagne C@mpus** qui a pour ambition de doter la Bretagne d'un campus numérique ouvert sur l'international.



30 000
étudiants

dans l'enseignement
supérieur en Finistère

115
projets

issus des quatre pôles
de compétitivité bretons
ont reçu le soutien financier
du Conseil général

TECHNOLOGIE DE LA COMMUNICATION

45 % des acteurs de la recherche française dans la technologie des télécommunications sont basés en Bretagne (Brest, Lannion, Lorient, Rennes). En Finistère nous pouvons compter sur des laboratoires d'excellence et cette filière représente près de 10 000 emplois en Finistère.



L'AUTOMOBILE DE DEMAIN

Avec 1 250 entreprises pour 7 600 salariés, le département compte de nombreuses entreprises dans le domaine de l'automobile. Ces entreprises sont positionnées dans des activités à haute valeur ajoutée et font appel à une main-d'œuvre qualifiée.



DES OUTILS INNOVANTS POUR PROMOUVOIR NOTRE DÉPARTEMENT.

Dans un contexte de concurrence territoriale forte, le Finistère a fait le choix d'adopter une stratégie globale d'attractivité du territoire. Cette stratégie se déploie grâce à la création d'une marque : «Tout commence en Finistère» couplé avec un ensemble d'actions de soutien aux entreprises finistériennes. **Les accueils presse, la présence de nos entreprises dans les salons, le soutien à l'export** ou encore les **ambassadeurs de la marque** ont ainsi été déployés pour renforcer l'attractivité et l'image de notre département.

Les accueils presse sont organisés à notre initiative en collaboration avec les chambres économiques, la métropole brestoise et les agglomérations de Quimper et Morlaix. Ils permettent de renforcer la qualité de l'image économique du département en s'appuyant sur ses pôles d'excellence et de compétitivité. Près d'une quinzaine d'accueils presse ont déjà eu lieu pour présenter nos atouts dans les domaines très variés de l'industrie aéronautique, automobile, de la filière nautique, maritime, de l'élevage... autant de secteurs où nos entreprises innovent. Ces accueils presse sont d'importants coups de projecteurs sur nos entreprises.

Nous incitons aussi les entreprises finistériennes à **renforcer leur présence sur les marchés étrangers** en participant à des manifestations internationales. Un exemple : en 2013, huit entreprises finistériennes ont participé, grâce au soutien financier du Conseil général, au salon ANUGA, un important salon agroalimentaire, à Cologne en Allemagne.

Enfin, nous soutenons directement cet effort **d'internationalisation des entreprises** en finançant en partie **le recrutement de personnel dédié à l'export** qui agit dans les entreprises pour conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Faire du tourisme et du nautisme des leviers de développement économique

Le tourisme est une activité essentielle à la vitalité économique de notre département. Chaque année, **2,8 millions de touristes** viennent en Finistère, **14 300 salariés** travaillent dans ce secteur qui dégagne un chiffre d'affaires annuel de **2 milliards €**. Cela place le Finistère parmi les **dix premiers départements touristiques français**.

L'établissement public « **Finistère Tourisme** » coordonne la politique touristique. Il met en avant notre démarche « **Tout commence en Finistère** » et travaille de concert avec les collectivités, les professionnels et les offices du Tourisme du Finistère pour les conseiller dans la mise en valeur de leur patrimoine. En 2013, **2,5 M€ ont été consacrés à cette action d'animation, de soutien des professionnels et de promotion du département**.

Nous avons également totalement réformé nos aides aux professionnels de l'hôtellerie pour permettre la **montée en gamme de l'offre de nuitées**. Sur la période 2013-2015, **3 M€** d'aides y sont consacrés. Elles sont diverses, de conseils en décoration intérieure au financement des travaux de modernisation des hôtels ou campings. L'investissement en énergies renouvelables et les travaux d'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite (accession au label tourisme et handicap, projets d'éco-construction) sont aussi soutenus. Ce sont des aides **concrètes et efficaces, au service des professionnels du secteur**.



2,8 millions
de touristes
chaque année
en Finistère

319 millions
de chiffre d'affaires
de la filière
nautique
pour près
de 3 300 emplois directs



Le nautisme est une filière en développement qui génère aujourd'hui **près de 3 300 emplois** et fait du Finistère un territoire de référence au niveau national et européen. Par l'intermédiaire de « **Nautisme en Finistère** », agence partenaire du Conseil général, nous **soutenons l'ensemble de la filière nautique**.

Un « **Livre Bleu** » du nautisme a **décliné nos priorités durant le mandat** à travers des actions variées et innovantes. Le Conseil général **soutient ainsi de nombreuses épreuves nautiques** (Transat AG2R, Fêtes Maritimes...) pour renforcer la visibilité et l'excellence Finistérianne dans ce secteur. Nous avons surtout la volonté **d'ouvrir la pratique nautique à tous** et de **soutenir le développement économique de la filière** (construction et réparation navales, emplois liés au tourisme, classe nautique, initiation aux sports nautiques dans les collèges...).



LA MER : UN GISEMENT D'EMPLOI POUR L'AVENIR.

Construction et réparation navale, énergies marines renouvelables, tourisme nautique, cosmétique... la mer est notre atout. Le projet de développement du port de Brest, pour en faire une place forte de la filière des Energies Marines Renouvelables, est exemplaire. Ce projet a reçu le soutien du Conseil général à hauteur de 16 M€. Il démontre tout le potentiel d'avenir restant à exploiter dans ce domaine.

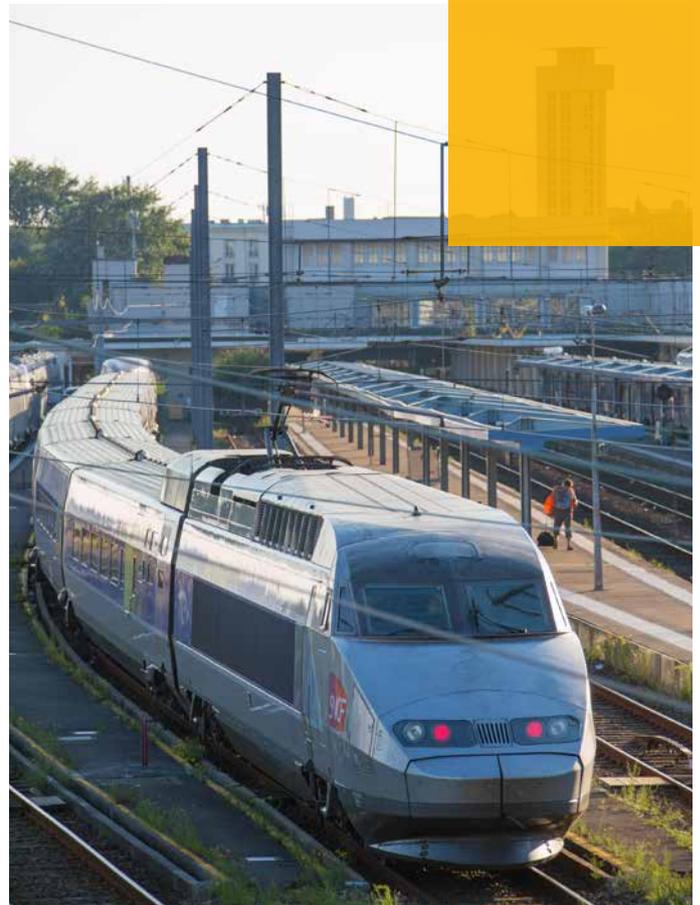
Attractif et ouvert sur le monde

L'accessibilité du Finistère est essentielle pour le développement de notre territoire et nous avons investi fortement pour développer tous les modes de transport et de communication.

Nous avons attaché également beaucoup d'importance au bien-être des Finistériens en travaillant à améliorer leur cadre de vie..

Construire un territoire accessible

Le Finistère est situé à la pointe de la Bretagne, de la France. **Le rendre plus accessible est une nécessité pour nous, pour notre économie, pour faciliter l'accès de tous les Finistériens aux services et aux loisirs.** Chaque année, plusieurs dizaines de millions d'euros sont engagées pour **améliorer les réseaux de transports en communs, routiers, ferroviaires, maritimes et de télécommunications.** Cet engagement fort contribue à faire du Finistère un département attractif.



Bien se déplacer en Finistère

Développement des transports doux, modernisation du réseau routier, investissements majeurs dans les grands projets d'infrastructures routières ou ferroviaires (RN164, Ligne LGV...) sont nos grandes orientations en faveur des déplacements.

Le réseau routier Finistérien est dense, il dessert avec efficacité l'ensemble du territoire. En plus d'un travail continu d'entretien des **3 560 km qui constituent le réseau**, le Conseil général s'est engagé particulièrement pour sa mise en sécurité en ciblant les zones dangereuses. Des travaux d'ensemble sont aussi engagés pour faire correspondre le réseau aux besoins nouveaux des habitants. **25 M€ y sont investis en moyenne chaque année.** Les travaux de mise à 2x2 voies de la RN 164 se poursuivent et permettront à terme de développer l'accessibilité du Centre Bretagne et du Centre Finistère.

La construction du Pont de Terenez est un investissement majeur du Conseil général. Nous y avons investi 50 M€. Cet ouvrage facilite les déplacements des habitants de la presqu'île de Crozon.

Plus efficace, régulier et peu cher, le réseau Penn-ar-Bed de transport en car s'adapte aux besoins exprimés par les Finistériens. **Les Clubs des Usagers** permettent le débat et l'échange afin de répondre au mieux à leurs attentes. En 2004, le Finistère était l'un des premiers départements à instaurer la **tarification unique à 2€**. Dans le même temps, l'information des voyageurs s'est améliorée avec un site Internet dédié et un système d'information en temps réel. **En dix ans, la fréquentation des lignes a triplé, avec 2 millions de voyages par an aujourd'hui.**

Pionnier en la matière, le Conseil général poursuit son plan de développement du **réseau d'aires de covoiturage** pour accompagner le développement de cette pratique. A ce jour, **55 aires de covoiturage** et plus de **1 600 places** sont réparties sur tout le département.

Le schéma vélo, réactualisé en 2010, s'est aussi déployé en parallèle pour encourager la pratique du vélo. Entre 2010 et 2014, ce sont **211 km de vélo-routes et de voies vertes** qui ont été aménagés. Nous assurons également la desserte des îles (fret et passagers) vers Molène, Ouessant, Sein et Batz à hauteur de 4M€ par an. À la fin de l'année 2011 était inauguré le Fromveur II, un investissement important et indispensable de 14M€. Ce bateau est le symbole de la volonté du Conseil général de renforcer la continuité territoriale avec les îles. Enfin la compagnie Finist'Air assure la desserte aérienne entre Brest et Ouessant.

Rail et haut débit, des enjeux de développement économique

L'accessibilité vers notre territoire et **son ouverture vers le reste du monde sont des conditions essentielles** de notre développement économique.

Notre soutien à la **Ligne à Grande Vitesse** montre notre détermination à renforcer l'accessibilité du Finistère. Le département s'est engagé à hauteur de **46,1 M€** dans le cadre du projet de train **Bretagne à Grande Vitesse**. **37 minutes seront gagnées vers Paris** dès 2017. Nous restons **tous mobilisés pour mettre**

Quimper et Brest à 3 heures de Paris ainsi que pour moderniser la ligne entre ces deux villes.

Le numérique constitue lui aussi une clé de développement et d'attractivité. L'ouverture de notre territoire par l'aménagement numérique a représenté un objectif important. Dans certaines zones moins densément peuplées, le Conseil général a pris le relais des opérateurs privés et a développé **un réseau d'initiative publique : Penn Ar Bed Numérique (PABN)**. Ce réseau permet à l'ensemble des Finistériens d'accéder à l'Internet Haut Débit (jusqu'à 10 Mbits/s). Le Conseil général a investi **près de 20 M€** dans cette installation. Aujourd'hui, une autre étape est lancée. Il s'agit de **favoriser le déploiement de la fibre optique et du Très Haut Débit**. Cette desserte est pilotée par Mégalis, syndicat mixte qui rassemble la Région Bretagne, les départements et de nombreuses collectivités. **L'objectif est la montée en Très Haut Débit sur toute la Bretagne à l'horizon 2030.**

Dans la concurrence nationale et internationale **le déploiement du Très Haut Débit est une condition essentielle de l'attractivité de notre département**. Ce sont des investissements importants mais primordiaux pour l'avenir de notre économie.



2 millions
de voyageurs
par an sur le réseau
Penn ar Bed

55
aires de
covoiturage
pour 1600 places
disponibles





3 500 km
de chemins de
randonnées
et 200 km accessibles aux
personnes à mobilité
réduite

7 869 ha
d'Espaces Naturels
Sensibles protégés
en partenariat avec le
Conservatoire du Littoral

Réduction de
15 %
de déchets ménagers
depuis 6 ans

Être acteur des défis écologiques du XXI^e siècle

Qualité de l'eau, gestion des déchets, préservation des espaces naturels, nous sommes partie prenante de la lutte menée pour sauvegarder notre environnement et notre patrimoine naturel. Nous travaillons avec tous nos partenaires (État, associations, collectivités) pour construire des programmes et des plans d'actions et sensibiliser tous les Finistériens à ce défi.

En janvier 2009, le Conseil général du Finistère a été la première collectivité bretonne à se doter d'un Plan Climat Énergie Territorial. Il traduit nos engagements en matière d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Ces efforts permettent déjà d'éviter l'équivalent de la pollution de 20 000 voitures par an. Le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés a aussi permis de réelles avancées : en 10 ans, le Finistère a baissé de 15 % sa production de déchets ménagers.

La reconquête de la qualité de l'eau passe par la préservation de la ressource et la sécurisation de son alimentation. C'est l'objectif du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) qui va permettre le déploiement d'un programme d'actions ambitieux de 123 M€ durant les 10 prochaines années pour assurer à tous les Finistériens un égal accès à une eau de qualité. Cet effort est accompagné par la mise en place d'un Schéma Départemental

d'Assainissement qui a pour objectif de protéger les milieux récepteurs et d'améliorer la qualité et le bon état écologique des rivières et des zones littorales. Ce programme d'actions est estimé à 180 M€ d'investissement.

Le Conseil général a acquis, au fil des années, plus de 3900 hectares d'Espaces Naturels Sensibles. Afin de les préserver et de les faire découvrir au public, nous avons construit un Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Aujourd'hui plus de 3 500 km de chemins sont balisés et à disposition des randonneurs et 200 km le sont aux personnes à mobilité réduite.

Pour préserver ces espaces il est nécessaire que tous les citoyens prennent conscience de leur fragilité et des efforts à faire pour le sauvegarder. Grâce aux actions de sensibilisation, ce sont près de 180 000 personnes qui ont été touchées par les 4 800 animations d'éducation à l'environnement proposées par le Conseil général et ses partenaires (collectivités, associations, Parcs Naturels...) durant le mandat.

Entre les acquisitions d'Espaces Naturels Sensibles, la préservation du bocage finistérien ou encore les actions de mise en valeur de chemins de randonnée, le Conseil général a consacré près de 6,6 M€ dans la préservation du patrimoine naturel finistérien pour la seule année 2014.

LE CANAL DE NANTES À BREST ET LES PARCS NATURELS : DES LIEUX D'EXCEPTIONS !

Le Canal de Nantes à Brest et les Parcs Naturels d'Iroise et d'Armorique symbolisent la richesse naturelle du Finistère. Le Conseil général est présent aux côtés de nombreux partenaires pour œuvrer à leur préservation. Pour la seule année 2014, 750 000 euros ont été versés pour des travaux d'entretien de mise en valeur touristique du Canal. Le Conseil général soutient aussi les deux parcs naturels Finistériens qui font sa richesse grâce à des opérations de reboisement, de préservation des zones humides pour le parc d'Armorique ou par une participation aux études scientifiques pour le parc marin d'Iroise.



Affirmer une nouvelle solidarité avec les communes et les territoires

Le travail des maires et des présidents d'intercommunalités trouve un soutien sans faille auprès du Conseil général. Ce soutien se traduit dans de nombreux domaines : **financement des projets culturels, sportifs, rénovation des centres bourg et des voiries communales, aide à la construction de logements, à l'aménagement des zones d'activités...** Nous sommes présents auprès des communes finistériennes pour faciliter le travail des élus, et en particulier des élus ruraux, qui disposent parfois de peu de moyens pour construire leur politique et anticiper l'avenir de leur territoire.

Cet effort de solidarité avec tous les territoires se traduit aussi de façon directe par la création récente d'outils tels que « **Finistère Ingénierie Assistance** » qui propose un soutien à l'ingénierie locale ou le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**, déployés par le Conseil général et mis aux services des élus. **Finistère Ingénierie Assistance** accompagne ainsi les collectivités locales, maîtres d'ouvrage, en mettant à disposition des **compétences techniques et juridiques** pour les soutenir dans le montage mais aussi le suivi des projets. Les domaines d'actions concernent la voirie, les bâtiments, l'eau et l'assainissement.

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** soutient en amont les collectivités et les particuliers dans leurs projets d'habitat.

La volonté de mieux prendre en compte la diversité des territoires et des attentes des communes s'est enfin traduite par **les Contrats de Territoire**. Cette démarche, profondément partenariale et démocratique, est fondée sur un diagnostic partagé, des échanges réguliers entre le Département et les intercommunalités, moteurs dans l'animation et la dynamique de leurs territoires. Il constituera dans l'avenir **la pierre angulaire de l'action du Conseil général au profit des habitants et de leur commune**.



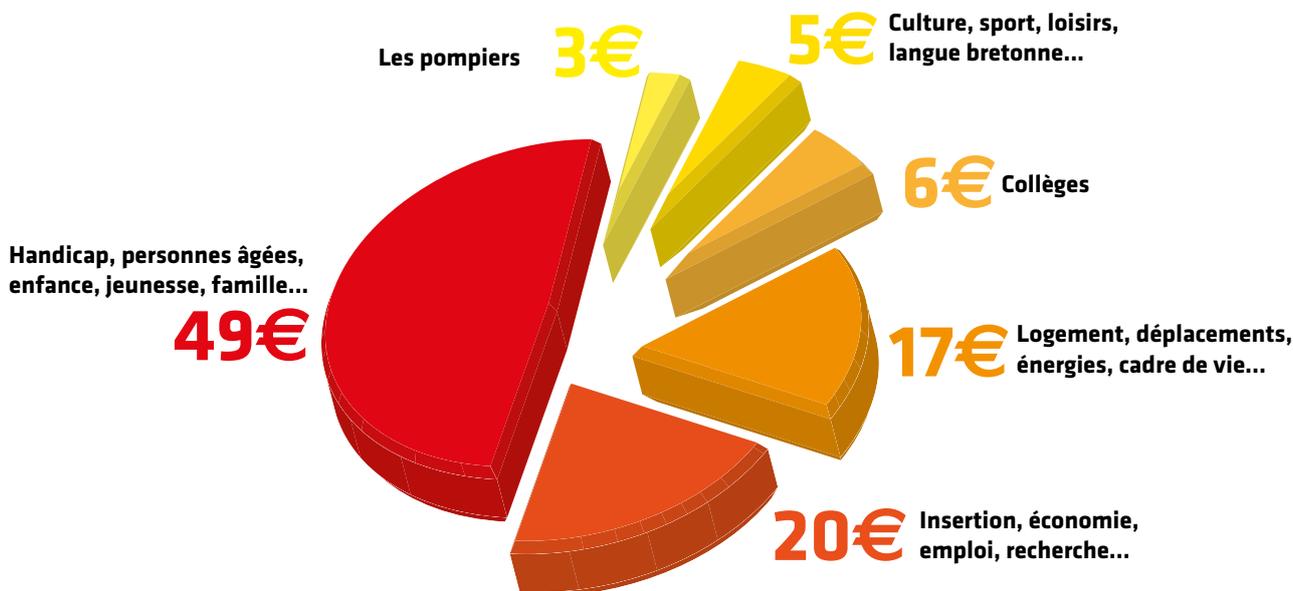
SOUTENIR L'ACTION DES POMPIERS

Avec un budget annuel d'environ **50 millions d'euros**, dont **22 millions d'euros** sont alloués par le **Conseil général**, nous avons travaillé avec les professionnels et les communes pour renforcer cette présence de proximité, au service des habitants.



DES CHOIX BUDGÉTAIRES RÉALISTES ET SOLIDAIRES

Sur 100€, le Conseil général finance :



Durant ces 6 années, la volonté d'un « Finistère pour Tous » a trouvé sa traduction dans nos choix budgétaires. En nous attelant à la concertation, en ouvrant les débats, en incitant les Finistériens à participer aux choix départementaux, **nous avons créé les conditions de choix budgétaires réalistes et solidaires.**

Depuis 2008, les incertitudes économiques, le gel des dotations de l'État et l'exigence de solidarité, nous ont parfois contraints à revoir notre programme pluriannuel d'investissement ou à nous recentrer sur nos politiques traditionnelles. Nos choix budgétaires sont clairs. Chaque année, nous construisons un budget visant à **encourager l'emploi, à maintenir les solidarités, à mobiliser et à donner confiance dans l'action publique.** Sur un budget d'environ **un milliard d'euros annuel**, nous maîtrisons nos dépenses et investissons pour l'avenir de notre département.

Maîtrise des dépenses et de la fiscalité

Le budget de fonctionnement a été construit pour maintenir un niveau de service public de qualité, particulièrement attentif aux Finistériens les plus fragiles et aux territoires les plus en difficultés. Il a aussi fait évoluer certaines de nos interventions pour en renforcer l'efficacité en termes d'équilibre territorial, d'impact économique ou environnemental. Pour cela, il a fallu maîtriser l'accroissement des dépenses sociales, réduire certaines subventions, revoir avec les communes le financement du transport des écoliers, stabiliser la masse salariale...

Aujourd'hui, le Finistère est peu endetté. **Sa dette est de 264 € par habitant, un niveau nettement inférieur à celui constaté dans les départements de même strate.**

Nous avons particulièrement été attentifs à ne pas augmenter la pression fiscale. Le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est ainsi de 14,97 %, un taux inférieur à celui des autres départements bretons.

Des investissements constants

Cette **maîtrise budgétaire a aussi permis de maintenir la régularité de nos investissements.** C'est une dimension fondamentale de nos politiques publiques afin de garantir l'avenir et soutenir l'activité économique.

Ce haut niveau d'investissement a permis d'améliorer les équipements de notre département : **modernisation des collèges, meilleure desserte des îles, construction des antennes de la Bibliothèque Départementale, des CDAS (Centres d'Action Sociale), des équipements dans les communes et intercommunalités.** Pour les 6 dernières années, plus de **850M€ d'investissements** ont été réalisés.

Ils l'ont été en partenariat avec les communes et intercommunalités, **démontrant la solidarité territoriale et la confiance dans les atouts du Finistère.**

VOS CANDIDATS



Brest 1
Bernadette ABIVEN
Franck RESPRIGET



Brest 2
Marie GUEYE
Réza SALAMI



Brest 3
Florence CANN
Marc LABBEY



Brest 4
Pascale MAHÉ
Koffi Clément YAO



Brest 5
Frédérique BONNARD LE
FLOC'H - Hosny TRABELSI



Briec de l'Odet
Thomas FÉREC
Hélène LOLLIER



Carhaix-Plouguer
Stéphane COTTY
Josiane LÉON KIRSCH



Concarneau
Jacques FRANÇOIS
Nicole ZIEGLER



Douarnenez
Florence CROM
Curvan KERLOC'H



Fouesnant
Karen LE CORRE
Mohamed RIHANI



Guipavas
Stéphane PÉRON
Nathalie SARRABEZOLLES



Landerneau
Michèle CASU
Michel JÉZÉQUEL



Landivisiau
Marguerite BLÉAS
Francis ESTRABAUD



Lesneven
Claudie BALCON
Jean-Paul LE GALL



Moëlan-sur-Mer
Claude JAFFRÉ
Muriel LE GAC



Morlaix
Solange CREIGNOU
Jean-Paul VERMOT



Plabennec
Loïc GUEGANTON
Hélène TONARD



Plouigneau
Joëlle HUON
Georges LOSTANLEN



Plounéour-Lanvern
Jean-Louis CARADEC
Liliana TANGUY



Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h
Roger MELLOUËT
Françoise PERON



Quimper 1
Armelle HURUGUÉN
Stéphane LE BOURDON



Quimper 2
Isabelle ASSIH
Jean-Marc TANGUY



Quimperlé
Anne MARÉCHAL
Michaël QUERNEZ



Saint-Pol-de-Léon
Jacques EDERN
Sylvaine VULPIANI



Saint-Renan
Didier LE GAC
Elyane PALLIER



Pont-l'Abbé
Annie CAUDAL
Frédéric LE LOC'H



Crozon
Christine LELIÈVRE
Louis RAMONÉ

FINISTÈRE ET SOLIDAIRES

HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

Poursuivre le travail engagé

Durant ces 6 années, la volonté d'un « Finistère pour Tous » a trouvé sa traduction dans nos engagements au quotidien comme dans nos choix budgétaires. Les bases de nos actions sont solides. La qualité du service public, son accessibilité pour toutes et tous sont des garanties pour l'avenir.

Les attentes de nos concitoyens évoluent, le contexte économique aussi. Nous avons anticipé ces changements et notre faible niveau d'endettement nous permet d'envisager les défis de demain avec détermination et sérénité. C'est le sens du mandat qui s'achève. C'est aussi le sens de notre engagement, porté vers l'avenir et les générations futures.

Les prochaines élections départementales des 22 et 29 mars 2015 seront l'occasion de réaffirmer nos valeurs. Notre responsabilité est de poursuivre le travail engagé au sein du futur Conseil départemental, convaincus des atouts de notre territoire, de son rayonnement et de la richesse des femmes et des hommes qui le composent.

Les 22 et 29 mars, je vous invite à poursuivre ensemble, déterminés pour le Finistère, encore et toujours solidaires.

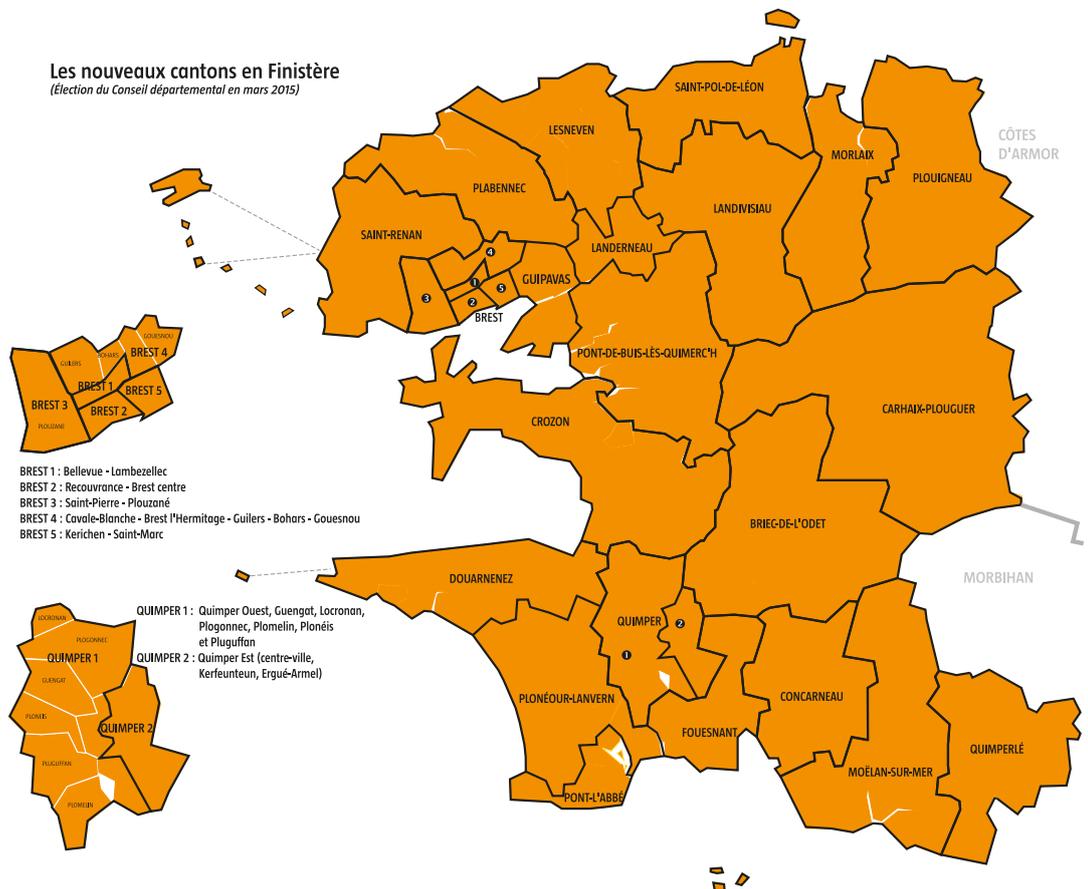
Yvonne Baillet.

**ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
22 ET 29 MARS 2015**

En mars prochain, vous serez invités à élire vos nouveaux Conseillers départementaux, issus d'un binôme paritaire pour les 6 années qui viennent.

1 FEMME + 1 HOMME = LA PARITÉ

Les nouveaux cantons en Finistère
(Élection du Conseil départemental en mars 2015)



Contactez-nous :
finistereetsolidaires@gmail.com